# CHEMIN DE CHAOUINIGAN.

LES Soussignés donnent avis public qu'ils recevront d'hui à LUNDI le 19 de SEPTEMBRE courant, à midi, à la résidence de Joseph Boucher de Niverville, Ecuyer, rue Bonaventure, Trois Rivières, des propositions pour l'ouverture en partie et pour l'amélioration du Chemin de communication entre la Ville des Trois Rivières et la Chute de Chaouinigan. 1. Pour ouvrir et parachever un chemin depuis le Pont de la Pinière jusqu'au sommet de la Côte Rouge en ligne droite autant qu'il sera praticable. 2. Pour améliorer le chemin depuis le sommet de la Côte Rouge jusqu'à ou près de la Cabane à l'endroit nommé les Grès. 3. Pour ouvrir et parachever un chemin depuis la dite Cabane jusqu'au Portage d'Hiver près de la Pointe à chevalier sur la rivière St. Maurice 4 Enfin pour ouvrir un sentier depuis la rive est de la rivière St. Maurice vis-à-vis l'endroit ou finit le chemin ci-dessus jusqu'à la hauteur de la chute de chaouinigan, suivant la même spécification dans le rapport fourni par Monsr. Webster, lequel rapport demeure entre les mains de Monsr. de Niverville. La totalité du chemin à l'ouest de la rivière St. Maurice sera un chemin bon et commode pour les voitures et propres à tous égards pour y voyager. Et le sentier de l'autre côté aura huit pieds de large et sera applani de manière à ce qu'on puisse y marcher commodément. Le tout sera fini et livré à dire d'Experts d'hui au premier de Décembre prochain. On exigera des cautions satisfaisantes dont les noms seront présentés avec les propositions. On avancera un quart du prix en signant le contrat, et la balance sera payée de tems à autre, à mesure que l'ouvrage avancera.

G. STOBBS, Imprimeur et Libraire, Trois Rivières.

# SHAWENEGAN ROAD.

THE undersigned give public notice that until MONDAY next the 19th of SEPTEMBER instant, at Noon, at the dwelling house of Joseph Boucher de Niverville, Esquire, Bonaventure street, Three Rivers, they will receive tenders for opening in part and improving the Road from the Town of Three Rivers to the Falls of Shawenegan, namely: 1. To open and finish the road from the Pont de la Pinière to the head of the Côte Rouge in a straight line as much as practicable. 2. To improve the road from the head of the Côte Rouge to the Cabane at the place called les Grès. 3. To open and complete the road from the said Cabane to the Winter Portage near the Point à Chevalier on the River St. Maurice, according to the course specified in the Report of Mr. Webster, which remains deposited at Mr. de Niverville's, for inspection. 4. And lastly to open and complete a foot path from the east bank of the River St. Maurice opposite to the termination of the before mentioned road to the head of the Falls of Shawenigan, according to the same specification. The whole of the road on the west side of the St. Maurice must be made a good and convenient carriage road in every respect fit for travelling—and the path on the other side to be made eight feet wide and levelled so as to be conveniently used as a foot path. The whole must be completed and delivered *a dire d'Experts* on or before the first day of December next. Satisfactory sureties will be required, whose names must be sent in with the tender. One fourth of the price will be paid on signing the contract, and the balance from time to time, as the work proceeds.

G. STOBBS, Printer and Bookseller, Three Rivers.